

TABLE RONDE NATIONALE SUR LE DROIT ADMINISTRATIF

PROMOUVOIR LA SANTÉ MENTALE POUR LES
PROFESSIONNELS COMME LES USAGERS

ICAJ

Institut canadien
d'administration
de la justice

Écouter. Apprendre. Inspirer.

Auditoire : Membres des tribunaux • Juges • Praticiens • Professeurs • Étudiants

Le vendredi 27 mai 2022 à 11 h (Est)

PROGRAMME EN LIGNE

[FORMULAIRE D'INSCRIPTION](#)

Aperçu

Cette année, la Table ronde nationale sur le droit administratif se penche sur la question de la santé mentale; celle des usagers comme celle des personnes œuvrant au sein des tribunaux administratifs.

Quels sont la responsabilité et le devoir des tribunaux afin de répondre aux besoins des personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale ? Comment départager celles-ci des plaideurs quérulents ? Quelles sont les responsabilités respectives du tribunal et des avocats de chacune des parties ?

Enfin, après deux ans de pandémie, comment se portent le personnel et les membres du tribunal ? Comment gèrent-ils les usagers épuisés, qui ont souffert de la pandémie en plus de devoir faire face à des problèmes d'ordre juridique ?

Joignez-vous à notre groupe constitué de membres de tribunaux administratifs, juges, avocats et universitaires afin d'aborder les sujets de l'heure en matière de droit administratif et d'œuvrer ensemble à la recherche de solutions.

Coprésidents

Michael Gottheil

*Commissaire à l'accessibilité,
Commission canadienne des
droits de la personne*

Athanasios Hadjis

*Avocat-conseil principal
Service canadien d'appui aux
tribunaux administratifs*

L'honorable James W. O'Reilly

*Juge à la Cour fédérale
Président sortant de l'ICAJ*



La participation à ce programme est reconnue pour les avocates et les avocats des provinces où la formation continue est obligatoire.

HEURE DE DÉBUT EN FONCTION DES DIFFÉRENTS FUSEAUX HORAIRES AU CANADA

HP : 8 h HR : 9 h HC : 10 h HE : 11 h HA : Midi HT : 12 h 30

NOTE : Le fuseau horaire utilisé dans le programme est celui de l'heure de l'Est

PROGRAMME | LE VENDREDI 27 MAI 2022

10 h – 10 h 45 CAFÉ VIRTUEL [OPTIONNEL]

10 h 45 – 11 h CONNEXION ET OUVERTURE DU PROGRAMME EN LIGNE

11 h – 11 h 15 MOT DE BIENVENUE ET INTRODUCTION

Coprésidents

- **Michael Gottheil**, commissaire à l'accessibilité, Commission canadienne des droits de la personne
- **Athanasios Hadjis**, avocat-conseil principal, Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs
- **L'honorable James W. O'Reilly**, juge à la Cour fédérale; président sortant, ICAJ

11 h 15 – 11 h 35 ÉTAT DES LIEUX : COMMENT LA JUSTICE ADMINISTRATIVE SE PORTE-T-ELLE APRÈS DEUX ANS DE PANDÉMIE ?

- **Michael Gottheil**, commissaire à l'accessibilité, Commission canadienne des droits de la personne

11 h 45 – 13 h LA RESPONSABILITÉ DU TRIBUNAL DANS L'ACCOMPAGNEMENT DES USAGERS AYANT DES PROBLÈMES DE SANTÉ MENTALE
COMMENT GARANTIR DES DECISIONS JUSTES ET L'ÉQUITÉ PROCÉDURALE ?

Modérateur

- **Louis Legault**, directeur des services juridiques, Régie de l'Énergie du Québec

Conférenciers

- **Lora Patton**, vice-présidente, Commission du consentement et de la capacité de l'Ontario
- **Dr. Donald Netolitzky**, conseiller en gestion des litiges complexes, Cour du Banc de la Reine de l'Alberta
- **M^e Marie-Josée Persico**, directrice des affaires juridiques, Tribunal administratif du logement du Québec

13 h – 13 h 15 PAUSE

13 h 15 – 14 h 15 LES OBLIGATIONS DES JUGES ET DES AVOCATS

Modérateur • **Philip Bryden**, c.r. - professeur émérite, Faculté de droit, Université de l'Alberta

Conférenciers • **Jamie Springchief**, agent des droits de la personne, Commission des droits de la personne de l'Alberta

• **Lauren J. Wihak**, associée, McDougall Gauley LLP, Saskatchewan

14 h 15 – 14 h 45 SÉANCE PLÉNIÈRE

14 h 45 – 15 h 15 PAUSE DE 30 MINUTES

15 h 15 – 16 h 45 STRATÉGIES PHYSIQUES ET PSYCHOLOGIQUES POUR MIEUX GÉRER L'ANXIÉTÉ ET CONSTRUIRE SA RÉSILIENCE

Modérateur • **Athanasios Hadjis**, avocat-conseil principal, Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

Conférencière • **Rachel Thibeault**, O.C., Ph.D, FCAOT, docteure en psychologie, consultante en résilience psychologique et soutien entre pairs

16 h 45 – 17 h MOT DE LA FIN

Coprésidents • **Michael Gottheil**, commissaire à l'accessibilité, Commission canadienne des droits de la personne

• **Athanasios Hadjis**, avocat-conseil principal, Service canadien d'appui aux tribunaux administratifs

• **L'honorable James W. O'Reilly**, juge à la Cour fédérale; président sortant, ICAJ

VOTRE RÉSEAU JURIDIQUE MULTIDISCIPLINAIRE ET BILINGUE D'UN OCÉAN À L'AUTRE

L'ICAJ est un organisme sans but lucratif indépendant qui rassemble les individus et les institutions au service de l'administration de la justice, et ce, d'un bout à l'autre du Canada. Son approche multidisciplinaire couvre un large spectre. En collaboration avec les gouvernements, les tribunaux, les associations professionnelles, les facultés de droit et les cabinets d'avocats, l'ICAJ parraine et organise des conférences et des séminaires spécialisés et prépare divers rapports et documents traitant de sujets approfondis. Ses services sont offerts dans les deux langues officielles.

DEVENEZ MEMBRE ET :

- Économisez 150 \$ par programme en salle et comblez vos heures de formation continue
- Visionnez nos webinaires sans frais (35 \$ par webinaire pour les non-membres)
- Faites partie d'un réseau juridique multidisciplinaire et pancanadien
- Contribuez à l'amélioration du système de justice

<https://ciaj-icaj.ca/fr/adhesion/>

Contactez-nous!

Veillez nous contacter pour en savoir davantage sur notre organisme et sur les avantages de l'adhésion, ou pour contribuer à notre mission.

Institut canadien d'administration de la justice
5950, chemin de la Côte-des-Neiges, bureau 450
Montréal, Québec, Canada
H3S 1Z6

Tél. : 514 731-2855
Courriel : icaj@ciaj-icaj.ca



www.ciaj-icaj.ca

46^e Conférence annuelle

**En personne à Halifax &
En ligne | 26-28 octobre 2022**

**Le droit à la dignité en droit canadien :
Du berceau au tombeau**



<https://ciaj-icaj.ca/fr/programmes-a-venir/conference-annuelle-2022/>